

DIAGNOSTIC SUR LE HANDICAP POUR LE PRITH 2016-2020

Le contexte régional

1. L'emploi

La région Hauts-de-France dénombre un peu plus de 6 millions d'habitants et 2,18 millions d'emplois au 31 décembre 2014 (soit 8,2 % de l'emploi total de la France métropolitaine). Près de 2 millions sont des emplois salariés et 181 800 sont des emplois non-salariés. L'emploi public régional représente 22 % (soit 488 000 emplois). Les emplois publics se répartissent entre 40 % dans la fonction publique d'État, 36 % dans la fonction publique territoriale et 24 % dans la fonction publique hospitalière.

L'emploi régional recule de 0,1 % par rapport à 2013, du aux pertes d'emplois enregistrées dans les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme.

28 % des salariés travaillent dans un établissement de moins de 20 salariés. Les emplois salariés appartiennent en majorité au secteur tertiaire (78 %) ; 21 % appartiennent aux secteurs de l'industrie et de la construction.

Tableau 1 : Emploi salarié et non salarié par département au 31 décembre 2014 (en milliers)

	Emplo i salarié	Emploi non salarié	Emploi total	dont emploi Fonction publique	Evolution annuelle emploi total
Aisne	154,2	17,7	171,9	42,8	-0,5 %
Nord	953,4	76,1	1 029,5	227,9	+0,1 %
Oise	250,6	24,8	275,3	56,1	-0,5 %
Pas-de-Calais	445,0	43,7	488,8	107,3	+0,1 %
Somme	195,8	19,5	215,3	53,9	-0,7 %
RÉGION	1 999,1	181,8	2 180,9	488,0	-0,1 %

Sources : Emploi sal. et non sal. : INSEE, Estimations d'emploi localisées (Estel) – données provisoires.

Emploi Fonction publique : SIASP

2. Le chômage

La région Hauts-de-France est la région métropolitaine la plus touchée par le chômage. Au 4^{ème} trimestre 2015, le taux atteint **12,4 %** de la population active, contre 9,9 % pour la France. Le chômage est plus marqué dans l'Aisne, tandis que l'Oise, proche de la région parisienne, bénéficie du plus faible taux (cf tableau 2).

En région, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé ou non une activité (DEFM cat. ABC) s'établit à 578 765 à fin décembre 2015 (+ 3,7 % sur un an). C'est dans la Somme que ce nombre augmente le plus (+5,7 %). Les moins de 25 ans représentent 17,6 % des DEFM (-1,3 % sur un an). La part des 25 à 49 ans est de 61,2 % (+3,8 % sur un an), celle des 50 et plus est de 21,2 % (+7,8 % sur un an). La part des DEFM inscrits depuis un an et plus est de 49,2 % (contre 45 % pour la France métropolitaine).

Indicateur 1 : Taux de chômage régional (tous publics)

(Source : Pôle emploi/Directe)

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE)

La région compte plus de 49 000 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE cat ABC) à fin décembre 2015. Ils représentent **8,5 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi, contre 8,3 % au niveau national. La part des 50 ans et plus est de 45 %, soit deux fois plus que pour l'ensemble des DEFM. 62 % ont une ancienneté d'au moins 1 an et 40 % sont des demandeurs d'emploi de très longue durée (2 ans et plus). Ils possèdent en moyenne un niveau de formation plus faible ainsi qu'une qualification moindre (manœuvre, OS, employé non qualifié).¹

La moitié des demandeurs d'emploi handicapés recherchent un emploi dans l'un des 3 domaines professionnels suivants :

1 les services à la personne et à la collectivité (gardiennage, entretien, sécurité), soit le quart des DEBOE, 2 le

support à l'entreprise (comptabilité/gestion, RH, achats...), 13 % des DEBOE,

3 les transports et la logistique (conducteur/livreur, manipulation/déplacement de charges...), 12 % des DEBOE.

Tableau 2 : La demande d'emploi (cat. ABC) par département au 31 décembre 2015 (données brutes)

	DEFM (cat. ABC) au 31/12/2015	Evolution annuelle	Nbre de DEBOE * (cat. ABC) au 31/12/2015	Part des DEBOE sur l'ensemble des DEFM	Répartition des DEBOE	Taux de chômage DEFM au 4 ^{ème} trim. 2015
Aisne	56 453	+3,6 %	4 600	8,1 %	9,3 %	13,9 %
Artois	259 877	+3,6 %	21 854	8,4 %	44,4 %	12,8 %
Nord	69 975	+3,8 %	4 909	7,0 %	10,0 %	10,0 %
Oise	140 965	+2,9 %	14 019	9,9 %	28,5 %	12,8 %
Pas-de-Calais	54 485	+5,7 %	3 866	7,1 %	7,8 %	12,0 %
Somme	581 755	+3,7 %	49 248	8,5 %	100,0 %	12,4 %
RÉGION						

Source : STMT - Pôle emploi, Traitement : Pôle emploi

Source taux de chômage : INSEE DEBOE

: demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (possédant une reconnaissance administrative du handicap) – données brutes.

Tableau 3 : Les caractéristiques des DE handicapés et ensemble des DERégion Hauts-de-France au 31/12/2015

	% DEBOE	% DEFM
Femmes	41 %	48 %
Moins de 25 ans	4 %	18 %
50 ans et plus	45 %	21 %
DE de longue durée (1 an et plus)	62 %	49 %
DE de très longue durée >= 2 ans	40 %	29 %
Niveau de formation < CAP (V bis et VI)	30 %	18 %

Source : STMT - Pôle emploi, Traitement : Pôle emploi

Indicateur 2 : Nombre de DEBOE (cat. ABC) en fin d'année	(Source : Pôle emploi/Directe)
Indicateur 3 : Part des DEBOE (cat ABC) dans l'ensemble des DEFM	
Indicateur 4 : Évolution du nombre de DEBOE (cat ABC) sur un an	

¹ En raison d'une remontée imparfaite des reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé des MDPH vers Pôle emploi selon

les départements et dans le temps, aucune donnée ne figure sur l'évolution annuelle des DEBOE.

L'accès et le maintien dans l'emploi

1. Les reprises d'emploi

Plus de 14 100 DEBOE (cat. A,B) ont repris un emploi d'au moins un mois au cours de l'année 2015, soit une progression de 10,8 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est supérieure à celle de l'ensemble des DE (+ 4,6 %). Parmi les travailleurs handicapés ayant repris un emploi, la part des femmes est de 42 %. La hausse a plus profité aux femmes (+ 13,7 % contre + 8,8 % pour les hommes), ainsi qu'aux jeunes de moins de 25 ans (+ 17,6 %) et aux diplômés du supérieur (+ 25 %).

La part des DEBOE dans les reprises d'emploi tous DE est de 4,3 %.

Tableau 4 : Les reprises d'emploi des DEBOE (cat. A,B) en 2015

	Nbre de reprises d'emploi	Évolution annuelle DEBOE	Évolution annuelle tous DE
Aisne	1 194	+ 2,1 %	+ 2,0 %
Nord	6 112	+ 15,0 %	+ 5,2 %
Oise	1 552	+ 15,4 %	+ 5,6 %
Pas-de-Calais	4 161	+ 5,3 %	+ 4,4 %
Somme	1 090	+ 14,1 %	+ 3,7 %
RÉGION	14 109	+ 10,8 %	+ 4,6 %

Source : Pôle emploi

2. Les entrées en contrats aidés

En Région Hauts-de-France, sur l'année 2015, 3 190 entrées en contrat aidé ont concerné une personne handicapée (contrats initiaux), soit une progression de 12 % par rapport à l'année précédente. **La part du public handicapé parmi les embauches en contrats aidés** passe ainsi de 8,0 % en 2014 à **9,1 % en 2015**. Cette part est légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (8,8 % en 2015).

En région, la répartition des entrées concernant le public handicapé se répartit comme suit :

- 68 % en CUI-CAE du secteur non marchand ; les TH représentent 12,3 % du total des embauches en CAE,
- 29 % en CUI-CIE du secteur marchand ; TH = 7,8 % du total des embauches en CIE,
- 3 % en emploi d'avenir ; TH = 1,9 % du total des embauches en EA. Les deux-tiers ont été conclus dans le secteur non marchand (75 %).

Parmi l'ensemble des TH entrés en CUI : 7 % ont moins de 26 ans, 61 % ont entre 26 et 49 ans, 32 % ont 50 ans et plus. 78 % des TH entrés en contrat d'avenir ont moins de 26 ans, 22 % ont entre 26 et 49 ans.

En tant que prescripteur de contrats aidés, CAP EMPLOI a réalisé 2 082 prescriptions en CUI ; ce qui représente 65 % des entrées TH en CUI. CAP EMPLOI a réalisé la totalité des prescriptions d'emploi d'avenir TH.

Tableau 5 : Part du public handicapé dans les entrées en contrats aidés –par département - année 2015

	CUI-CAE			CUI-CIE			Emplois d'avenir			Total contrats aidés		
	Total TH	Évol. sur un an	Part du PH 2015	Total TH	Évol. sur un an	Part du PH 2015	Total TH	Évol. sur un an	Part du PH 2015	Total TH	Évol. sur un an	Part du PH 2015
Aisne	199	-14 %	11,3 %	46	+318 %	6,8 %	13	-41 %	1,6 %	258	-2 %	7,9 %
Nord	948	+9 %	12,5 %	456	+56 %	8,0 %	48	-50 %	2,0 %	1 452	+15 %	9,2 %
Oise	187	-6 %	10,8 %	57	+278 %	4,9 %	14	-43 %	2,0 %	258	+7 %	7,2 %
Pas-de-Calais	661	+11 %	13,5 %	324	+31 %	9,3 %	23	-51 %	1,9 %	1 008	+13 %	10,5 %
Somme	166	+5 %	10,6 %	36	+184 %	5,2 %	12	-21 %	2,1 %	214	+15 %	7,6 %
RÉGION	2 161	+5 %	12,3 %	919	+59 %	7,8 %	110	-46 %	1,9 %	3 189	+12 %	9,1 %

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Traitements : Direccte Hauts-de-France / Service des études, des méthodes et de l'appui statistiques

Indicateur 5 : Nombre de reprises d'emploi DEBOE (cat. A,B)	(Source : Pôle emploi)
Indicateur 6 : Nombre d'entrées en contrat aidé (contrats initiaux)- public BOE et part sur le tout public par type de contrat	(Source : Direccte)
Indicateur 7 : Évolution du nombre d'entrées en contrat aidé de BOE sur un an	(Source : Direccte)
Indicateur 8 : Nombre de prescriptions Cap emploi en CUI (CAE et CIE)	(Source : Direccte)
Indicateur 9 : Nombre de prescriptions Cap emploi en EA	(Source : Direccte)

3. Les placements réalisés par les CAP EMPLOI

Les 7 CAP EMPLOI de la région ont procédé à 6 960 placements en 2015, soit une progression de 11 % par rapport à l'année précédente. Ils représentent 8,8 % des placements réalisés au niveau national. 72 % ont eu lieu dans le secteur privé et 28 % dans les trois fonctions publiques. Près du tiers (32 %) concernent un travailleur handicapé d'au moins 50 ans.

Parmi ces placements, 6 146 placements conventionnels ont été réalisés (CDI, contrats supérieurs à 3 mois, y compris les contrats en alternance et les créations d'entreprise). Ces placements ont progressé de 9 % sur un an. Parmi eux, 19 % sont des CDI (contre 24 % au niveau national) et 63 % sont des contrats aidés (CUI, EAV, alternance, AIP), contre 52 % au niveau national.

Le nombre de placements conventionnels pour 100 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (cat ABC) est de **12,5 %**.

Tableau 6 : Placements réalisés par les Cap emploi (année 2015)

	Nbre de placements	Répartition en %	Évolution annuelle	dont placement sconventionnels*	Évolution annuelle placements conventionnels	Nbre de placements conventionnels pour 100 DEBOE(ABC)
Aisne	684	9,8 %	+17 %	615	+18 %	13,4 %
Oise	721	10,4 %	+14 %	731	+14 %	14,9 %
Somme	501	7,2 %	+22 %	510	+ 23 %	13,2 %
Picardie	1 906	27,4 %	+17%	1 856	+18 %	13,9 %
Nord – Pas-de-Calais	5 054	72,6 %	+9%	4 290	+ 6 %	12,0 %
RÉGION	6 960	100,0 %	+11 %	6 146	+ 9 %	12,5 %

Source : Placements : Agefiph/Rapports d'activité des CAP EMPLOI – DEBOE : Pôle emploi/STMT.

*Les placements conventionnels : CDI, contrats supérieurs à 3 mois (y compris les contrats en alternance) ainsi que les créations d'activités.

NB : les statistiques des CAP EMPLOI ne permettent pas d'avoir des données séparément pour le Nord et le Pas-de-Calais.

Indicateur 10 : Nombre de placements Cap emploi (Source : Agefiph/Cap emploi)
Indicateur 11 : dont nombre de placements conventionnels Cap emploi (>3 mois + créations d'entreprise)
Indicateur 12 : Nombre de placements conventionnels réalisés par les Cap emploi pour 100 DEBOE (cat ABC)

4. L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) dans les établissements d'au moins 20 salariés

Dans le secteur privé

Fin 2012, près de 32 000 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) ont été recensés dans les établissements d'au moins 20 salariés du secteur privé².

- 45 % ont 50 ans et plus. 2 % seulement ont moins de 25 ans. 6 bénéficiaires sur 10 sont des hommes.
- 7 % occupent un CDD et 5 % sont intérimaires. Seulement 2 sur 10 travaillent à temps partiel.
- la grande majorité possède une RQTH .
- très peu viennent d'une structure de travail protégé (0,5 % pour la région).

² Les données 2012 sont incomplètes en raison d'un bilan partiel. Un bilan plus récent de la DOETH est prévu fin 2016 ou début 2017 (en année n-2).

Tableau 7 : Obligation d'emploi de travailleurs handicapés - secteur privé – année 2012

	Nbre de BOE	Évol. sur un an	Nbre d'embauches	Taux d'embauches (1)	Taux d'emploi direct (2)	
Aisne	1 677				4,3 %	1,4 %
Nord	16 617		1 657	10,0 %	3,5 %	13,4 %
Oise	3 448				4,1 %	1,4 %
Pas-de-Calais	7 526		729	9,7 %	4,1 %	8,4 %
Somme RÉGION	2 555				4,0 %	1,4 %
RÉGION	31 823					

Source : Agefiph – Traitement : Direccte Hauts-de-France

(1) taux d'embauches = nbre d'embauches / nbre de bénéficiaires

(2) taux d'emploi direct = nbre de bénéficiaires / nbre de salariés des Ets assujettis (en équivalent temps plein), y compris les Ets avec accord.

Indicateur 13 : Nombre d'embauches de BOE dans les Etablissements assujettis à l'OETH de 20 salariés et plus (année n-2) et évolution sur 1 an (Source : Direccte)

Indicateur 14 : Taux d'emploi direct et taux d'emploi légal

Indicateur 15 : Nombre d'Ets à quota 0

Dans le secteur public

Au 1^{er} janvier 2013, près de 13 300 personnes handicapées travaillent dans les établissements d'au moins 20 salariés du secteur privé dont 60 % dans la fonction publique territoriale. L'évolution sur un an est de + 9 %, contre + 7 % au niveau national. Le taux d'emploi direct est de 5,4 % (4,6 % au niveau national) ; il est très légèrement supérieur en région (5,7 %). Le taux d'emploi légal (correspondant à l'emploi de BOE et aux équivalents bénéficiaires) est de 5,8 % (4,9 % au niveau national). Seule, la fonction publique territoriale affiche un taux d'emploi supérieur au taux légal de 6 % (soit 6,3 %, contre 5,3 % pour la FP hospitalière et 3,9 % pour la FP d'état).

- 60 % ont entre 41 et 55 ans. 1,5 % ont moins de 25 ans. Les femmes sont majoritaires (60 % en Picardie et 55 % en NPdC)
- les personnes possédant une RQTH sont 48 % N-PdC et 42 % en Picardie.

Tableau 8 : Obligation d'emploi de travailleurs handicapés au 01/01/2013 – secteur public

	Nbre de bénéficiaires TH	Évolution	Taux d'emploi direct	Taux d'emploi légal
Aisne	1 053	+2,2 %	5,3 %	5,5 %
Nord	6 547	+7,1 %	5,7 %	6,2 %
Oise	1 091	+15,3 %	4,5 %	4,6 %
Pas-de-Calais	3 224	+13,3 %	5,7 %	6,1 %
Somme	1 363	+9,9 %	4,9 %	5,3 %
RÉGION	13 278	+9,0 %	5,4 %	5,8 %

Source : FIPHFP – Traitement : Direccte Hauts-de-France

Taux emploi direct : nombre de BOE/effectif total

Taux d'emploi légal : nombre de BOE + Équivalents bénéficiaires/effectif total

Indicateur 16 : Nombre de BOE total 3 fonctions publiques (année n-2) (Source : FIPHFP)

Indicateur 17 : Taux d'emploi direct et taux d'emploi légal

5. Les entreprises adaptées

La région dispose d'un réseau de 69 entreprises adaptées ayant signé un contrat d'objectifs triennal (COT). Les départements du Nord et du Pas-de-Calais comportent 45 structures. Les départements picards en comportent 24.

Ces entreprises emploient 2 680 travailleurs handicapés en équivalent temps plein au 1^{er} janvier 2016 (poids Région/France = 12 %). La taille des EA est très variable, oscillant entre une dizaine de salariés et plus de 160 salariés pour la plus importante.

Les entreprises interviennent généralement dans plusieurs domaines d'activités. Les activités principales se répartissent ainsi :

- 80 % sont des activités tertiaires et principalement les services aux entreprises : entretien d'espaces verts (le plus fréquent), travaux de conditionnement, nettoyage de locaux,
- 20 % sont des activités d'ordre industriel : sous-traitance, recyclage, montage électromécanique.

Tableau 9 : Les entreprises adaptées

	Nombre d'EA	Effectif de référence en ETP (équivalent temps plein)		Évolution des effectifs
		2015	2016	
Aisne	5	162,5	158,0	-2,8 %
Nord	32	1 278,5	1 278,5	+2,6 %
Oise	10	276,5	275,5	-0,9 %
Pas-de-Calais	13	555,8	574,7	+3,4 %
Somme	9	347,0	360,4	+2,7 %
RÉGION	69	2 620,3	2 680,1	+2,3 %

Source : Direccte Hauts-de-France – données au 1^{er} janvier.

Indicateur 18 : Nombre d'entreprises adaptées et effectifs ETP

(Source : Direccte)

6. Les maintiens dans l'emploi

Les 8 SAMETH (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) de la région ont procédé à 1 965 maintiens dans l'emploi (+ 11 % sur un an), soit 9,9 % du national.

Le département du Nord a réalisé plus de la moitié des maintiens de la région (57,6 %). Le nombre de maintiens rapporté au nombre de 100 000 actifs en emploi est supérieur en région comparé à la France : 90 % contre 73 %.

18 % des maintiens ont eu lieu dans le secteur public (16 % en France).

45 % des maintiens en emploi concernent des personnes de 50 ans et plus. 44 % possèdent au moins le niveau Bac. Dans le secteur privé, la grande majorité des maintiens a eu lieu dans des entreprises d'au moins 20 salariés (81 %) ; 27 % ont concerné le secteur industriel.

Tableau 10 : Les maintiens dans l'emploi – année 2015

	Nbre de SAMETH	Nbre de maintiens H	Évolution annuelle	Nbre de maintiens pour 100 000 actifs en emploi
Aisne	1	146	+ 13 %	84,9
Nord	3	1 132	+ 14 %	110,0
Oise	1	260	+ 4 %	94,4
Pas-de-Calais	2	246	+ 7 %	50,3
Somme	1	181	+ 5 %	84,1
RÉGION	8	1 965	+ 11 %	90,1

Source : Agefiph – Insee, emploi total au 31/12/2014 (estel).

Indicateur 19 : Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs occupés (Source : AGEFIPH/Sameth)

L'accès à la formation professionnelle

Les travailleurs reconnus handicapés peuvent bénéficier d'actions de formation spécifiques aux personnes handicapées sur orientation de la CDAPH (par ex, en centre de rééducation professionnelle CRP), d'actions de formation mises en place pour les publics spécifiques (dont les personnes handicapées) et des actions de formation de droit commun destinées à l'ensemble des personnes en recherche d'emploi (financées par la Région et l'État). L'Agefiph finance des actions de formation destinées aux travailleurs handicapés, hors actions cofinancées avec l'État ou la Région.

1. Les entrées en formation financées par Pôle emploi

Plus de 1 600 DEBOE (cat. A,B) sont entrés en formation financée par Pôle emploi au cours de l'année 2015, soit une hausse de 15,4 % par rapport à 2014 (contre + 3,0 % pour l'ensemble des DE). Les femmes ne représentent que 32,5 % des DEBOE entrés en formation, mais leur nombre augmente de 20,1 % sur un an, contre + 13,2 % pour les hommes. La hausse est également plus forte pour les DEBOE âgés d'au moins 50 ans (+ 22, 8 %) et pour les faibles niveaux de formation. Le tiers des personnes entrées en formation est un DE de longue durée (1 an et plus). La part des DEBOE parmi l'ensemble des DE entrés en formation en 2015 est de 6,3 %.

Tableau 11 : Les entrées en formation des DEBOE (cat. A,B) financées par Pôle emploi en 2015

	Nbre d'entrées en formation DEBOE	Évolution annuelle DEBOE	Évolution annuelle tous DE
Aisne	114	+ 65,2 %	+ 15,1 %
Nord	736	+ 6,5 %	- 4,7 %
Oise	161	+ 163,9 %	+ 55,9 %
Pas-de-Calais	501	+ 1,2 %	- 1,3 %
Somme	125	+ 21,4 %	+ 6,0 %
RÉGION	1 637	+ 15,4 %	+ 3,0 %

Source : Pôle emploi

Indicateur 20 : Nombre de DEBOE entrés en formation financée par Pôle emploi

(Source : Pôle emploi)

2. L'accès des personnes en situation de handicap au sein du Plan régional de formation (PRF)

Données par rapport aux types de parcours (qualifiants, programmes divers...), niveau des stagiaires BOE, âge, prescriptions Missions locales, formations jeunes....

- TH dans les centres de rééducation professionnelle (CRP)

Il existe 4 CRP en région pour 280 places. 7 places sur 10 sont situées dans le département du Nord. Pas de places dans les départements de l'Aisne et de la Somme.

- TH dans le plan 500 000 formations

3. Les stagiaires handicapés dans les centres AFPA

Les 22 centres AFPA de la région comptent 380 stagiaires en situation de handicap. 71 % sont des hommes. Seulement 23 stagiaires (6 %) ont été en formation en 2015 dans les centres AFPA de l'ex région Picarde.

Tableau 12 : Les stagiaires handicapés en formation dans les centres AFPA – Année 2015

Département	Nombre de stagiaires handicapés				Évolution annuelle
	Nbre de centres	Femmes	Hommes	TOTAL	
Aisne	2	3	6	9	nc
Nord	10	57	163	220	-6,8 %
Oise	4	8	5	13	nc
Pas-de-Calais	5	41	96	137	-13,3 %
Somme	1	0	1	1	nc
RÉGION	22	109	271	380	nc

Source : AFP

Indicateur 21 : Nombre et part des TH dans le Plan régional de formation (PRF) :	(Source : Conseil régional)
dont : - dans les CRP (Source : Drees)	
- dans les formations en alternance (Source : CR)	
- dans le programme « compétences-clés » (Source : CR)	
- dans les centres de formation de l'AFPA (Source : AFPA)	

4. Les formations aidées de l'Agefiph

La formation des demandeurs d'emploi

- Les contrats en alternance

En 2015, 492 formations en alternance bénéficiant à des personnes handicapées, ont été aidées financièrement par l'Agefiph (+ 14 % sur un an). Les deux-tiers sont entrées en contrat de professionnalisation (+ 17 % par rapport à

l'année précédente). Le tiers est entré en apprentissage (+ 10 % sur un an, contre + 6 % au niveau national) (cf tableau 8). L'apprentissage concerne surtout des hommes (72 %). Le quart des entrants possède un niveau Bac ou plus (26 %). 64 % des entrées en apprentissage ont eu lieu dans le tertiaire. Neuf contrats de professionnalisation sur dix ont été conclus dans le tertiaire. Ils concernent davantage les femmes (52 %) et le niveau des entrants est plus élevé (47 % de niveau Bac et plus). Par ailleurs, l'Agefiph a aidé financièrement 265 entrées en formations préparatoires à l'alternance (contre 401 en 2014).

Tableau 13 : Les stagiaires handicapés en formation en alternance aidés par l'Agefiph – Année 2015

Département	Nbre d'entrées en apprentissage aidées par l'Agefiph 2015	Évolution annuelle	Nbre d'entrées en CP* aidées par l'Agefiph 2015	Évolution annuelle
Aisne	20	+82 %	46	+ 70 %
Nord	78	+13 %	168	+ 25 %
Oise	25	+127 %	38	+ 0 %
Pas-de-Calais	28	-35 %	56	- 5 %
Somme	21	-9 %	12	-20 %
RÉGION	172	+ 10 %	320	+ 17 %

Source : ASP, Agefiph

*CP = contrats de professionnalisation

- Les formations pré-qualifiantes et diplômantes

L'Agefiph a aidé financièrement (en co-financement ou non) 1 684 formations pré-qualifiantes ou diplômantes en 2015 (contre 2 688 en 2014). Les formations diplômantes ne représentent que 3 % de ces formations.

- Mobilisation et élaboration du projet professionnel

4 123 actions de formation (mobilisation, remise à niveau, bilan, formation des référents, etc...) ont reçu une aide de l'Agefiph en 2015 (contre 4 375 en 2014).

Au total, 6 564 formations à destination des demandeurs d'emploi handicapés ont bénéficié d'une aide de l'Agefiph (contre 7 894 en 2014).

La formation des salariés

Les aides de l'Agefiph ont bénéficié à 204 actions de formation à destination de salariés handicapés (formation dans le cadre du maintien ou non, formation de contrats aidés, aide au tutorat, etc...), contre 239 en 2014.

Au total, ce sont 6 768 formations de demandeurs d'emploi ou de salariés handicapés qui ont bénéficié de l'aide de l'Agefiph (contre 8 133 en 2014).

Indicateur 22 : Nombre total de formations (DEBOE et salariés) aidées par l'Agefiph (Source : Agefiph)
 dont - nbre d'entrées en apprentissage
 - nbre d'entrées en contrat de professionnalisation

Liste des indicateurs disponibles du PRITH – année 2015

Chômage	
1 - Taux de chômage régional (4 ^{ème} trim 2015)	12,5 %
2 - Nbre de DEBOE (cat. ABC) fin décembre 2015 :	49 248
3 - Part des DEBOE (cat ABC) dans l'ensemble des DEFM :	8,5 %
4 - Évolution du nombre de DEBOE (cat ABC) sur un an :	Non fiable
Accès à l'emploi	
5 - Nbre de reprises d'emploi des DEBOE (cat. A,B)	14 109
6 - Nbre d'entrées TH en contrat aidé (contrats initiaux) et part TH sur le tout public, dont :	3 190 - part TH : 9,1 %
- entrées en CAE :	2 169 - part TH : 12,3 %
- entrées en CIE :	925 - part TH : 7,8 %
- entrées en contrat d'avenir :	96 - part TH : 1,9 %
7 - Évolution du nbre d'entrées de BOE en contrat aidé sur un an :	+ 12,2 %
8 - Nbre de prescriptions Cap emploi en CUI (CAE et CIE) :	2 082 - part TH : 65 %
9 - Nbre de prescriptions Cap emploi en EA :	110 - part TH : 100 %
10 - Nbre de placements Cap emploi :	6 960
11 - dont nbre de placements conventionnels Cap emploi (>3 mois + créations d'entreprise)	6 146
12 - Nbre de placements conventionnels réalisés par les Cap emploi pour 100 DEBOE (cat ABC)	12,5 %
13- OETH secteur privé - Nbre d'embauches dans les Ets de 20 salariés et plus (année) et évolution sur un an	
14 - OETH secteur privé – Taux d'emploi direct : Taux d'emploi légal :	
15 – OETH secteur privé : Nbre d'Ets à quota O	
16 - OETH secteur public – Nbre de BOE des 3 fonctions publiques (au 01/01/2013)	13 278
17 – OETH secteur public – Taux d'emploi direct : Taux d'emploi légal :	5,4 % 5,8 %
18 - Nbre d'entreprises adaptées et effectifs ETP	69 - 2 680
19 - Nbre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs occupés	90
Accès à la formation professionnelle	
20 - Nombre de DEBOE entrés en formation financée par Pôle emploi	1 637
21 - Nbre et part des TH dans le Plan régional de formation (PRF) dont - nbre et part des TH dans les CRP - nbre et part des TH dans les formations en alternance - nbre et part des TH dans le programme « Compétences-clés » - nbre d'entrées en centres de formation AFPA	380
22 - Nombre total de formations (DEBOE et salariés) aidées par l'Agefiph dont - nbre d'entrées en apprentissage - nbre d'entrées en contrat de professionnalisation	6 768 172 320